

SAINT-SULPICE BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 19

DECEMBRE 1998

LE MOT DU MAIRE

Mais, Monsieur le Maire vous êtes responsable !!!

Cette phrase est depuis quelque temps très employée par l'administration mais aussi par les administrés.

Cela conduit un certain nombre de Maires à devoir rendre compte devant la justice sur tous sujets.

Pourtant, pouvons nous être considérés comme responsables de situations ou de faits ayant pour cause au départ des imprudences, le non respect des lois et des réglementations de la part de certaines personnes?

Pouvons-nous être considérés comme responsables dans la difficulté d'application de décisions ou réglementations prises à un autre niveau et qui s'avèrent inefficaces voire inapplicables pour nos communes, faute de moyens techniques ou financiers ?

Si la tendance ne change pas la fonction de Maire deviendra de plus en plus difficile à exercer.

Je souhaite que 1999 soit l'année où le bon sens reprenne le dessus dans ce domaine, et que nous puissions continuer à travailler sereinement pour le bien de tous les habitants de Saint-Sulpice.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Maire
Marcel BRUNEL



SOMMAIRE Page

Le Mot du Maire	1
Etat Civil	2
Eclairage Public	2
Relais Assistantes Maternelles	2
Transports Scolaires	3
St-Sulpice Illuminé	4
Concours Maisons Fleuries	4
Le Point Propre	5
Alarmes Intempêtes	5
Assainissement et Travaux	6 & 7
Activités du Village	8
Vi Associative	8
Les Associations de Saint-Sulpice	9 à 14
Invitation du Maire	15
Enquête P.O.S.	16
Question, Remarques Suggestions	16

HORAIRES SECRETARIAT MAIRIE

Lundi : 15 H 00 à 18 H 30
Mercredi : 14 H 30 à 18 H 00
Vendredi : 15 H 00 à 17 H 00
Samedi : 8 H 30 à 10 H 00

Copie conforme
à l'original



ECLAIRAGE PUBLIC DES HAMEAUX

Les opérations d'éclairage public dans la commune sont demandées depuis plusieurs années par la municipalité.

Pour l'instant, l'opération concernant le hameau de la Vallée est entièrement achevée.

Il faut savoir que la décision n'appartient pas à la commune. Les opérations sont décidées par ordre de priorité au sein d'une commission départementale.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons des nouvelles concernant les opérations d'éclairage public concernant les autres hameaux.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE TELLES

Nous vous informons qu'un relais pour les Assistantes Maternelles a été mis en place dans la salle de réunion de la salle Chantepie le Mardi de 9 H 00 à 11 H 00 aux dates suivantes :

05 janvier 1999	16 février 1999
12 janvier 1999	02 mars 1999
19 janvier 1999	09 mars 1999
26 janvier 1999	16 mars 1999
02 février 1999	23 mars 1999
09 février 1999	30 mars 1999

A cette occasion les Assistantes Maternelles pourront rencontrer une Animatrice du Centre Social avec laquelle elles pourront discuter de leurs éventuels problèmes et besoins.

MARIAGES

Le 27 Juin 1998

NEVEU Gilles, Lionel, Eugène
BOURQUIN Sylvie, Marie-Claire

Le 1er Août 1998

INGHELBRECHT Alain Patrick
BAPPEL Béatrice

Le 22 Août 1998

DESCAMP Michel
ROUSSEL Lydie, Odette Yvonne

Le 5 Septembre 1998

GRIMAUX Sébastien, Raymond
BOUDIN Sylvie, Véronique

Le 12 Septembre 1998

FAVENNEC Thierry Louis
MONNERET Muriel, Juliette

MENTIONS DE NAISSANCE

Le 24 Juin 1998

LANFRANCHI Paul, Nathan, Camille

Le 20 Juillet 1998

HENNO Damien, Henri

Le 17 Septembre 1998

BANACH Clémence, Camille
BANACH Gauthier, Valentin

Le 19 Octobre 1998

VERON Jade, Marie

Le 27 Octobre 1998

DUBOIS Arthur, Baptiste, Hugo

TRANSCRIPTION DE DECES

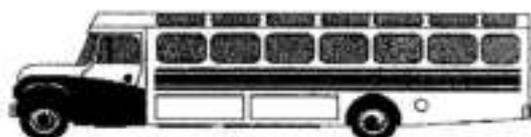
Le 2 Octobre 1998

TOTH Gyorgy

DECES

Le 26 Juillet 1998

MIGEON Pierre, Paul, Henri



**TRANSPORTS SCOLAIRES 1998/1999
COLLEGE ANNA DE NOAILLES**

DU LUNDI AU VENDREDI

<u>ALLER</u>	
CAR N° B 10	HEURE
LES GODINS	8 h 45
LE VAL DE L'EAU	8 h 05
LE BOUT DE BRIE	8 h 13
LA VALLEE (L'ARGILLIERE)	8 h 19

ARRIVÉE COLLÈGE	8 h 40
CAR N° B 15	HEURE
LA GROSSE SAULX	8 h 30
LA VALLEE (LA MAIRIE)	8 h 36

ARRIVÉE COLLÈGE	8 h 50

<u>RETOUR</u>	
CAR N° B 21	HEURE
DÉPART COLLÈGE	16 h 05
LA VALLEE (L'ARGILLIERE)	16 h 28
LA HAUTE VILLE	16 h 31
LA GROSSE SAULX	16 h 36
LE BOUT DE BRIE	16 h 41
LE VAL DE L'EAU	16 h 43
LES GODINS	16 h 45
CAR N° B 15	HEURE
DÉPART COLLÈGE	17 h 05
LA HAUTE VILLE	17 h 21
LA GROSSE SAULX	17 h 26
LA VALLEE (L'ARGILLIERE)	17 h 31
LE BOUT DE BRIE	17 h 33
LE VAL DE L'EAU	17 h 35
LES GODINS	17 h 37

LE MERCREDI

<u>ALLER</u>	
CAR N° B 10	HEURE
LES GODINS	7 h 50
LE VAL DE L'EAU	7 h 53
LE BOUT DE BRIE	7 h 58
LA VALLEE (L'ARGILLIERE)	8 h 04

ARRIVÉE COLLÈGE	8 h 25
CAR N° B 19	HEURE
LA GROSSE SAULX	7 h 58
LA HAUTE VILLE	8 h 02

ARRIVÉE COLLÈGE	8 h 25

<u>RETOUR</u>	
CAR N° B 10	HEURE
DÉPART COLLÈGE	12 h 40
LA VALLEE (L'ARGILLIERE)	13 h 01
LE BOUT DE BRIE	13 h 07
LE VAL DE L'EAU	13 h 12
LES GODINS	13 h 15
CAR N° B 19	HEURE
LA HAUTE VILLE	13 h 03
LA GROSSE SAULX	13 h 07



SAINT-SULPICE ILLUMINE



Comme vous le savez, Saint-Sulpice refait son éclairage public.

Pour l'instant, seule La Vallée a été équipée de poteaux comportant des prises électriques.

Nous avons pensé y accrocher des illuminations mais, afin d'éviter toute discrimination vis-à-vis des autres hameaux, nous avons décidé pour cette année, d'améliorer simplement l'illumination de la Mairie et des Ecoles.

Par contre, afin que Saint-Sulpice soit le plus vivant possible pour ces fêtes de fin d'année, nous mettons à contribution les habitants de Saint-Sulpice pour décorer leur maison avec des guirlandes et illuminations de toutes sortes.

Alors tous à vos décorations et qui sait, si cela est un succès, peut-être en ferons nous un concours...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commission Urbanisme, Environnement et Cadre de vie a effectué son passage le samedi 4 juillet 1998. Elle a pu constater cette année l'effort de beaucoup d'habitants à vouloir améliorer leur cadre de vie immédiat.

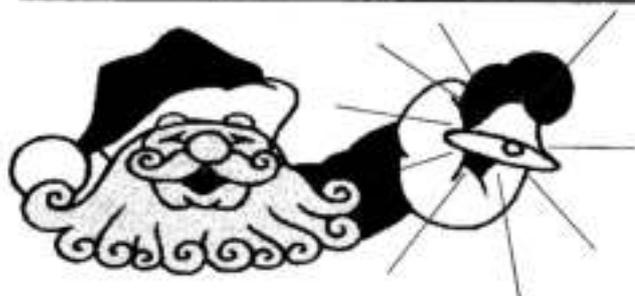
Elle a sélectionné 15 maisons fleuries et retenu le résultat ci-dessous. Des bons d'achat chez LECERRE ont été remis aux lauréats.

Mme Malin	Le Val de l'Eau	500 F
Mme Loret	Bout de Brie	400 F
Mme Kovacevic	La Vallée	300 F
Famille Boucher	La Grosse Saulx	150 F
Famille Lafosse	La Grosse Saulx	150 F
Famille Cariou	La Haute Ville	150 F
Famille Annoepel	La Haute Ville	150 F
Famille Douchet	La Vallée	150 F
Famille Carpier	La Vallée	150 F
Famille Ducrocq	Bout de Brie	150 F
Famille Sergent	Bout de Brie	150 F
Famille Wolf	Troussencourt	150 F
Famille Arnion	Les Godins	150 F
Famille Roussel	Les Godins	150 F
Famille Verdun	Bout de Brie	150 F



Ont été remarquées aussi les maisons de :

Mmes Meunier, Champagne, Carrière, Carpier, Sammarcelli, Léchat, Morelle, Leloire, Samain, Coutureau, Lemaitre, Selosse, Favino, Douchet, Skulski, Jardel, Avez, Cartier, Fléchy, Ferry, Restu.



ALARMES INTEMPESTIVES

Durant l'été, des systèmes d'alarmes sonores audibles sur la voie publique se sont déclenchés et ont fonctionné pendant plusieurs heures créant ainsi une grande gêne pour le voisinage.

Veuillez trouver ci-après quelques renseignements à ce sujet :

En application d'une circulaire du 25 avril 1990 du ministère de l'intérieur, l'autorité municipale a compétence pour définir les conditions dans lesquelles les personnes physiques ou morales peuvent faire installer les systèmes d'alarme sonores audibles sur la voie publique.

Nous vous informons que seuls peuvent être installés et utilisés les systèmes d'alarmes audibles qui figurent sur une liste établie par le ministère de l'intérieur. Cette liste du matériel est consultable en mairie et peut être mise à disposition des personnes intéressées.

Nous pouvons donc ainsi demander aux habitants équipés de nous fournir les certificats de conformité et les références de leur matériel ainsi que les coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème afin d'intervenir rapidement.

Le Maire peut refuser toute installation non conforme au regard de cette liste.

En résumé, les alarmes sonores à l'intérieur des maisons peuvent fonctionner en continu.

Les alarmes sonores qui fonctionnent à l'extérieur des maisons en général ne doivent pas retentir plus de 3 minutes.

LE POINT PROPRE EST OUVERT

Le point propre d'Abbecourt est ouvert depuis le début du mois d'octobre.

C'est un succès qui dépasse les prévisions de départ. Au bout d'un mois de fonctionnement, 800 apports ont été enregistrés.

C'est à dire que 200 personnes habitant les cinq communes concernées par ce point propre sont ainsi venues déposer leurs déchets sur ce site.

Cela représente pour un mois :

- 120m³ de déchets verts,
- 14 m³ de gravats propres,
- 30 m³ de gravats souillés et déblais,
- 15 m³ d'encombrants,
- 15 m³ d'acier,
- 4 m³ de verre.

Des suggestions ont été exprimées pour pouvoir déposer les huiles usées, les batteries et les piles. Ces apports supplémentaires possibles sont actuellement examinés.

La fréquentation de ce point propre confirme l'intérêt de ce service complémentaire à la collecte traditionnelle des ordures ménagères.

Il conforte les 3 objectifs suivants :

- apporter un service aux habitants en leur permettant d'y déposer " monstres ", " gravats " et toute une série d'objets " encombrants " à proximité de chez eux,
- contribuer à une protection de l'environnement en évitant les dépôts sauvages,
- mieux maîtriser l'évolution des coûts du service en limitant les tonnes d'ordures ménagères mises en décharge.



ASSAINISSEMENT

L'étude de choix d'assainissement a débouché comme prévu sur une enquête publique ; les conclusions du commissaire enquêteur ont confirmé le choix de la commune pour l'ensemble des hameaux, sauf « La Grosse Saulx » où un complément d'étude paraît nécessaire pour arrêter le choix.

En effet, pour ce hameau la différence de coût entre assainissement autonome et assainissement collectif n'était pas significative et une partie des habitants concernés a contesté le choix de l'assainissement collectif.

Ce complément se fera en début d'année en même temps que l'enquête à la parcelle sur tous les hameaux.

L'enquête à la parcelle comprendra, par parcelle, l'inventaire détaillé de l'existant, plus :

- **Pour le futur collectif** : détermination des ouvrages à supprimer et profondeur du réseau public.
- **Pour le futur autonome** : Etude de sol, sondage et test de perméabilité, détermination d'une filière adaptée, et détermination des ouvrages à remplacer.

Pour toutes les parcelles : estimation des travaux.

Pour le hameau de La Grosse Saulx, les deux solutions resteront envisagées lors de cette étude.

Adduction d'eau potable

Le Syndicat des Eaux de Sully Tillard a pu cette année renforcer le réseau de distribution du hameau de Roye sur la commune de Ponchon.

Et d'autre part le nouveau giratoire sur la RN1 au niveau d'Abbecourt a donné obligation au syndicat de modifier le passage du réseau.

La réalisation de ces travaux n'a eu aucune répercussion sur le prix de l'eau pour l'ensemble des communes du syndicat.

Recensement de la population

Voici le logo du recensement de la population.

RECENSEMENT
DE LA POPULATION.
MARS 1999.



C'est un personnage qui montre son adhésion à l'opération en levant la main. Il est montré seul pour insister sur l'engagement individuel et personnel de chacun. Seul mais pas isolé. C'est pourquoi le personnage est placé devant une maison.

La maison évoque également le fait que le recensement s'effectue au domicile de chacun et s'intéresse aux conditions de logement.

Le dessin au pinceau suggère le dynamisme. Le nom et la date du recensement sont écrits dans une typographie manuscrite pour favoriser l'appropriation du recensement par chacun.

La date de référence du recensement est fixée au **lundi 8 mars 1999 à 0 heure** pour la métropole comme pour les Dom. **La collecte durera 4 semaines.**

La saisie des informations recueillies par les agents recenseurs en mars 1999 se fera par lecture optique. Le consortium La Poste-Bull a été retenu pour traiter les quelques 80 millions de bulletins collectés.

IMPORTANT

Etant donné le nombre d'habitants de St Sulpice, la commune doit recruter **2 AGENTS RECENSEURS** pour toute la durée du recensement.

Les principaux critères pour être retenu sont :

- *Savoir lire et écrire.*
- *La mobilité, la disponibilité, avoir une bonne présentation.*
- *Faire preuve d'une grande discrétion compte tenu du fait que l'agent recenseur devra recueillir des informations d'un caractère confidentiel utiles au recensement*

Information et formation seront assurées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des études économiques).

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître dès que possible au secrétariat de la mairie.

Tél : 03 44 81 11 25

Les travaux d'entretien et de rénovation se poursuivent...

Salle Chantepie

Les travaux de rénovation ont débuté en octobre.

Les murs : isolation, pose de fibre de verre et peinture.

Le plafond : Pose d'un faux plafond avec éclairage et chauffage incorporé.



Le sol : pose d'un carrelage et plinthes en grès gris clair de 15x15.



L'électricité : A été entièrement revue et est conforme à la réglementation. De nombreuses prises ont été installées.

Les ouvertures : Les portes de sécurité et fenêtres ont été remplacées par du matériel en PVC.

A ce jour les travaux sont terminés et l'utilisation de la salle est de nouveau possible.

Coût total des travaux : 670 000 F subventionné à hauteur de 192 200 F.

Les écoles

Dans le cadre des programmes pédagogiques scolaires, des téléviseurs/magnétoscopes ont été achetés par le SIVOSAS.

Le câblage, l'installation des supports et de l'antenne ont été pris en charge par la commune.



Coût : 27 000 F.

La signalétique suite et fin

La commande de la 3^{ème} tranche de panneaux est passée.

Il s'agit essentiellement de panneaux pour les passages à niveau et quelques panneaux directionnels qui étaient détériorés.

La pose devrait débuter en janvier lorsque le temps le permettra.

Coût : 13 000 F TTC

OBJET TROUVE : Une chaîne de cou

La réclamer à la mairie.

L'opération annuelle de marquage a été effectuée sur tout le territoire communal.

Elle a été complétée par le marquage au sol du nouveau stop du placeau de l'Argillière et de l'installation du panneau STOP.

Coût : 16 000 F. TTC



Décoration de Noël

Cette année on illumine !...

La mairie et l'arbre qui se trouve à côté ainsi que les écoles primaire et maternelle ont été retenues... c'est un début !...

Un fil lumière a été acheté et la SEEE a procédé à son installation. La même société fera également la dépose du fil après les fêtes.

Coût global : 9000 F TTC

VOIRIE



• La Grosse Saulx

Plus de glissade par temps de gel !...

Le problème de l'écoulement des eaux de ruissellement de la voirie de La Grosse Saulx ne sera plus un problème.

Eh bien ! oui... toute la longueur de la voirie va être refaite.

La programmation du début des travaux est en cours.

Coût de l'opération : 1 600 000 F

• Rue des écoles

Réfection de toute la voie, de l'entrée du parking des salles des fêtes au carrefour de Crécy.

Le début des travaux est prévu en mars 1999.

Coût : 380 000 F subventionné à 42 %

• Val de l'Eau

Reprofilage du carrefour (écoulement des eaux).

Le début des travaux est prévu en mars 1999.

Coût : 84 000 F subventionné à 42 %

Véhicule communal

Un véhicule utilitaire Renault de type Express «Pick-up» a été acheté neuf.

Coût : 102 510 F

POUR MIEUX CONNAITRE LES ACTIVITES DE NOTRE VILLAGE

CENTRE EQUESTRE DU VAL DE L'EAU

Pierre DEBUT DEROSEVILLE

60430 SAINT-SULPICE

Tel : 03.44.48.90.20



Le Centre Equestre du Val de l'Eau est une école d'équitation ouverte aux personnes désirant pratiquer l'art de monter à cheval.

Catherine et Pierre DEBUT DEROSEVILLE sont à votre disposition pour tout renseignement.

Les enfants sont les bienvenus à partir de 4 ans ; ils seront initiés sur des poneys, évolueront dans un petit manège couvert et éclairé.

Les adultes ainsi que les adolescents peuvent débiter ou pratiquer sur des chevaux adaptés à leur niveau, leur taille et leurs compétences.

Les activités sont nombreuses, de la promenade à la compétition en passant par la voltige ou l'attelage.

Le Centre Equestre est ouvert tous les jours de 9 H 00 à 21 H 00 sans interruption même pendant les vacances, où des stages sont organisés avec passage d'examens.

Parmi de nombreuses manifestations équestres, Catherine et Pierre DEBUT DEROSEVILLE organisent un concours hippique dont l'intégralité des engagements est reversé au profit du TELETHON.

N'hésitez pas à venir leur faire une visite ainsi qu'aux chevaux et poneys.

VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 1ER SEMESTRE 1999

. Jeudi 7 Janvier	Epiphanie	Club des sans soucis	
. Vendredi 8 Janvier	Inauguration salle Chantepie et voeux du Maire	Municipalité	
. Vendredi 15 Janvier	Assemblée Générale	Culture Animation	
. Dimanche 17 Janvier	Repas des anciens	Municipalité	
. Mercredi 20 Janvier	Assemblée Générale	Comité Communal des Fêtes	
. Vendredi 22 Janvier	Assemblée Générale	Association Sportive	
. Samedi 23 Janvier	Concours de Belote/Tarot	Eveil	
. Vendredi 29 Janvier	Assemblée Générale	Foot-ball Club	
. Samedi 30 Janvier	Loto	Association Sportive	
. Jeudi 4 Mars	Assemblée Générale	Club des Sans Soucis	
. Vendredi 5 Mars	Assemblée Générale	Eveil	
. Samedi 6 Mars	Compétitions sportives	Association Sportive	
. Dimanche 7 Mars	Compétitions Sportives	Association Sportive	
. Samedi 20 Mars	Bal Folk	Eveil	
. Samedi 27 Mars	Compétitions sportives	Association Sportive	
. Dimanche 28 Mars	Compétitions Sportives	Association Sportive	
. Samedi 17 Avril	Soirée Choucroute	Foot-Ball Cub	
. Samedi 1er Mai	Brocante	Comité Communal des Fêtes	
. Vendredi 28 Mai	Soirée	Ris Chante et Danse	
. Samedi 29 Mai	Soirée	Ris Chante et Danse	
. Samedi 5 Juin	Boom Enfants	Eveil	





" Ris, Chante et Danse "

A eu le plaisir de vous présenter une soirée Théâtre
Le 28 novembre 1998.

Nous avons eu le plaisir de vous voir nombreux lors de cette représentation. L'ambiance fut très chaleureuse et remplie de bonne Humeur.

" Ris, Chante et Danse " a ouvert au mois d'avril 1998 une section théâtre jeunes. Six jeunes ont répondu immédiatement à l'appel et vous avez pu constater leur travail lors de cette représentation. Ils ne sont pas les seuls à vouloir tâter des planches et nous espérons pouvoir cette année 98/99 ouvrir cette activité à un plus grand nombre. Ceci n'est pas toujours simple mais nous le ferons. Ils sont l'avenir et prendront peut-être à leur tour la relève pour créer de nouveaux spectacles.

Si pour la saison 1998 "Ris, Chante et Danse " est arrivé à la fin de son programme, il faut savoir que déjà le travail a commencé pour la saison 1999.
En effet, nous vous préparons pour le mois de mai une soirée cabaret entièrement nouvelle et dans de nouveaux décors....

Mais, je ne vous en dirai pas plus car c'est encore un "secret ".

Je vous donne donc rendez-vous au mois de mai pour Rire, Chanter et Danser

Le président
Mr Yann Mendroux

~~~~~

Association "Les Fils du Bonheur"  
6 Rue de Troussencourt  
60430 SAINT-SULPICE  
Tel : 03.44.81.12.80



Nous vous informons que notre Association "Les Fils du Bonheur" est toujours en activité.

Actuellement, nous préparons un nouveau spectacle qui sera joué le 12 décembre à La Neuville Domont. Plusieurs jeunes de la région de Noailles se sont joints à nous en fin de cette année.

Nous souhaitons vivement que notre groupe de marionnettistes continue son action. Chaque jeune trouve un plaisir et un échange sur le plan humain au sein de notre association.

Si vous désirez nous voir, des répétitions se sont mises en place le vendredi soir à partir de 20 H 30 au local de marionnettes.

A bientôt de vos nouvelles ou peut-être de votre visite.

Le Président  
Bernard ROUSSEL



16, hameau les Godins 60430 St Sulpice

### PROGRAMME DES ACTIVITES 1ER SEMESTRE 1999

**23 janvier** : Concours de cartes (belotes, tarots, notamment) avec loterie.

**5 mars** : Assemblée Générale

**20 mars** : Bal Folk

**1er Mai** : Brocante "enfants". Les enfants sont placés sur une parcelle de la brocante réservée à EVEIL

et vendent leurs jouets pour leur propre compte.

L'association met en vente, à cette occasion, des anciens pupitres d'école au prix maximum de 100 F. (si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter dès maintenant).

**15 Mai** : Super géante Boum "enfants"

**19 Juin** : Grand feu de la Saint-Jean

Comme toujours, les bénéfices seront redistribués aux écoles d'Abbecourt et de Saint-Sulpice pour aider au financement de projets pédagogiques (cette année, le thème est "l'eau").

Venez nombreux à toutes ces manifestations.

Contacts : Michèle DHEZ au 03.44.81.17.93 Présidente

Christine HELOU au 03.44.81.20.03 Secrétaire

**JOYEUSE FIN D'ANNEE A TOUS ET BONNE ANNEE 1999**

~~~~~

LA CROIX D'OR

Section Noailles

Si vous avez des problèmes avec l'alcool ou quelqu'un de votre entourage, vous pouvez nous contacter ou nous rendre visite lors des réunions :

salle des Accacias à 20 H 30 à Noailles les 30 janvier - 27 février - 27 mars - 24 avril

29 mai - 19 juin 31 juillet ou contacter :

Monsieur MORELLE Daniel, 2 rue d'Auteuil - 60430 SAINT-SULPICE Tel : 03.44.81 18 78

Monsieur MARCQ Jean-Pierre, 15 Rue 19 Mars 1962 - 60370 BERTHECOURT

Tel : 03.44.07.56.46



CULTURE ANIMATION SAINT-SULPICE

Au dernier compte-rendu d'activité, nous évoquions :

7 juin 1998 : Rallye pedestre

Il a bien eu lieu mais malheureusement la pluie était elle aussi au rendez-vous. Cela n'a pas empêché 41 personnes de s'inscrire et d'effectuer le parcours. Il y a donc eu 10 équipes qui, parties de Saint-Sulpice en voiture ont rejoint Mouchy le Châtel. De là, le rallye pedestre a commencé. Ce fut une promenade très agréable en sous-bois, à travers les prés et dans les jolis villages de Mouchy et Heilles où nous avons pu découvrir l'architecture de la porte d'entrée du château de Mouchy et de l'église de Heilles. Après un pique-nique pris sur le pouce au bord d'un étang, nous avons pu découvrir le Musée de la Brosse. C'est en tout plus de 50 personnes qui se sont retrouvées.



UN GRAND MERCI AUX ORGANISATEURS

27/28 Juin 1998 : Fêtes Jeanne Hachette

En mars 1998, nous nous étions fait le porte-parole de nos amis des fêtes Jeanne Hachette afin de solliciter les habitants de Saint-Sulpice à participer aux défilés du samedi et du dimanche. 22 personnes ont répondu à cet appel, soit à peu près deux pour cent des habitants.

Que chacune soit remerciée

Nous comptons sur vous l'an prochain et souhaitons de tout coeur que d'autres personnes nous rejoignent.

Pour 1999

3, 4 et 10, 11 Septembre 1999 - Spectacle Son et Lumière au Château de Crécy

Les membres de l'Association travaillent sur ce nouveau spectacle depuis déjà mars/avril 1998. Et oui vous lisez bien mars/avril ! Une après-midi de réflexion et une ébauche de répétition a eu lieu le 10 Octobre 1998.

Les scènes sont créées, les musiques choisies. L'équipe qui s'occupe de la mise en scène a commencé le travail d'entrée et de sortie des figurants.

La machine est en marche et nos besoins sont maintenant bien définis. Dès à présent, nous vous informons que vous trouverez dans votre boîte aux lettres un appel aux bonnes volontés afin de venir renforcer nos équipes de travail.

Les habitants de Saint-Sulpice, s'ils le désirent, doivent pouvoir s'intégrer à ce spectacle par tout moyen à leur convenance.

Enfin, notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 15 janvier 1999 à la salle Chantepie à 20 H 30. Vous y êtes cordialement invités. N'hésitez pas à nous poser des questions, à nous faire part de vos suggestions et de vos désirs.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET MEILLEURS VOEUX POUR 1999



Le Président
Michel BOULFROY

Association
Sportive
Saint-Sulpice

JUDO – GYMNASTIQUE – TENNIS DE TABLE

La saison sportive 1998-1999 a repris dès le 10 septembre avec un effectif toujours croissant et une nouveauté au sein de la section gymnastique adultes avec un cours les lundis après-midis de 14 H 00 à 15 H 30 salle Maurice Breton.

Comme vous avez pu le remarquer, la soirée annuelle du Club s'est déroulée au mois de novembre avec comme thème "HALLOWEEN". Ce fut une excellente soirée avec de nombreux déguisements et une très bonne ambiance.



Notez déjà que pour 1999, la soirée du Club aura lieu le 20 novembre sur le thème "LE BEAUJOLAIS NOUVEAU"

Je tiens à remercier tous les membres et tous les dirigeants pour leur assiduité ainsi que leur dévouement à l'association.

Quant au Tennis de Table, toujours aussi dynamique, nous recherchons une bonne volonté pour assurer un encadrement supplémentaire sur Abbecourt les lundis soirs.

DATES A RETENIR POUR 1999

LOTO : 30 janvier

JUDO / TENNIS DE TABLE : 6 et 7 mars

JUDO / TENNIS DE TABLE : 27 et 28 mars

POT DE FIN D'ANNEE SPORTIVE / courant juin

L'ENSEMBLE DES DIRIGEANTS ET LE PRESIDENT VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEUS VOEUX POUR 1999

Le Président
Alain TOUSSAINT





PONEY CLUB DU BONHEUR

COMPTE-RENDU DE L'ANNEE 1998

Durant toute cette année, les cavaliers du Poney Club du Bonheur ont participé à de nombreuses compétitions tant au niveau régional qu'au niveau inter-régional et national avec une petite excursion en Belgique.

Ils ont, comme les années précédentes, surtout participé aux Pony-Games (jeux équestres de compétitions importés d'Angleterre) et pour la première année à des compétitions d'attelage.

Il y a aussi eu une sortie en concours complet d'équitation (C.C.E.). La monitrice du Poney Club des Ecuries du Bonheur peut être fière de tous ses cavaliers qui sont sortis en compétition, car les résultats ont été excellents.

En Pony-Games sur tous les concours régionaux, ils ont gagné toutes les épreuves dans toutes les séries.

La Finale Inter Régionale, Nord Picardie Champagne Ardennes, a eu lieu à Lievin dans le Nord. Nous y avons engagé 5 équipes, 2 de nos équipes y sont victorieuses, 2 de nos équipes y sont secondes, et la cinquième équipe s'est bien défendue.

Nous avons aussi participé à des compétitions de Pony-Games hors de notre région, 2 fois en Normandie et une fois dans le Loiret. Là aussi les victoires nous ont récompensés.

En attelage, pour notre première saison de compétition, nous avons participé à 4 concours : 1 à Conty (80) - 1 à Bruille (59) - 1 à Lievin (59) - 1 chez nous au Poney-Club du Bonheur.

8 meneurs du Poney-Club du Bonheur sont sortis durant l'année, menant 1 ou 2 poneys sur chaque concours. Ces 8 meneurs se sont ensuite engagés auX ChampionnatS de France d'Equitation sur Poney qui ont eu lieu du 29 juin au 5 juillet 1998 à Lamotte Beuvron.

En Pony-Games : La compétition a été rude dans toutes les séries, le niveau du Championnat de France s'améliore d'année en année, et à nouveau bravo à nos équipes dont deux ont été finalistes.

- . Une 3ème place pour les SPEED KIDS.
- . Une 6ème place pour l'équipe du RAID COMMANDO.
- . Les cavaliers de l'équipe des PETITS LOUPS nous ont offert une belle 14ème place et nos plus jeunes cavaliers de l'équipe des ECUREUILS ont terminé à la 7ème place (enfants de 8 à 12 ans)

Toute l'équipe du Poney Club du Bonheur félicite ces enfants pour leurs brillants résultats.



Comité Communal des Fêtes de Saint Sulpice

Cette année, les manifestations organisées par le CCF ont eu un écho particulièrement favorable auprès de la population.

La Brocante du 1er mai, bien que le temps n'ait pas été de la partie, a mobilisé beaucoup les habitants de Saint Sulpice soit comme exposants soit comme promeneurs.

La fête communale, quant à elle, nous a permis de retrouver les banquets d'antan en plein air sous le soleil avec plus de 120 personnes pour le méchoui. Le succès de cette rencontre conviviale nous a confortés pour l'avenir et nous invitera certainement à reconduire la formule.

" L'arbre de Noël " du 12 décembre a offert un spectacle de marionnettes aux enfants des écoles. Ils ont eu la surprise de voir arriver le père Noël en chair et en os sur son traîneau.

Je profite de ce petit mot pour remercier tous les membres des autres associations qui nous ont aidés à mener à bien ces manifestations.

Et bien sûr, je souhaite à tous une bonne fin d'année 1998.

Le Président

Idder Oulbid





MONSIEUR MARCEL BRUNEL MAIRE ET LES CONSEILLERS, VOUS INVITENT A VENIR PARTICIPER A L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE CHANTEPIE LE

VENDREDI 8 JANVIER 1999 A 18 H 30

A CETTE OCCASION LA MUNICIPALITE VOUS PRESENTERA SES VOEUX ET NOUS TERMINERONS PAR LE VERRE DE L'AMITIE.



**Enquête dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols
Adressée aux habitants de Saint Sulpice**

Etes-vous susceptible d'être intéressé par l'achat de terrain en vue d'une construction ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Etes-vous susceptible d'être intéressé par un logement locatif ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Retour souhaité en Mairie pour le 15 janvier 1999 S.V.P

Nom : Prénom :

Adresse :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

Coupon à détacher et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie S.V.P.

Question (s), Remarque (s), suggestion (s)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM :

Les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.